

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REAL

SEANCE du : 17 04 2025
Convocation du : 10 04 2025
Membres en exercice : 06
Membres présents : 05
Membres absents excusés : 01

Présents : Mesdames RIVIERE Jeanine, PRUDENTOS Stéphanie, Messieurs, BEY Jean Claude, SEGUY Jean Luc, PINEL Gilbert

Absents : ARNAU Conchita pouvoir à BEY Jean Claude

Administratif présent : CANAL Elisabeth

Secrétaire de séance : PRUDENTOS Stéphanie.

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de REAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel et sous la présidence de Monsieur SEGUY Jean Luc, Maire

OBJET de la délibération Approbation du bail administratif pour l'exploitation de la
"Guinguette de Réal"

M le maire expose à l'assemblée,

- Que la commune est propriétaire d'un bien situé route de Formigueres destiné à l'exploitation d'un point de restauration / buvette communément appelé "Guinguette de Réal" ;
- Que la commune souhaite confier l'exploitation de ce lieu à un tiers dans le cadre d'un bail administratif ;
- Que ce bail soit rédigé en conformité avec les dispositions applicables au domaine prive, pour une durée de trois ans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- D'approuver la conclusion du bail administratif pour l'exploitation de la Guinguette de Réal, tel que présenté en séance ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail avec le futur occupant désigné, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 066-216601591-20250417-252025-DE



Le présent acte sera transmis au contrôle de légalité de la Préfecture et publié conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi fait et délibéré les jour an et mois que dessus

LE MAIRE

SECRETAIRE DE SEANCE

PRUDENTOS Stéphanie